

***TERMES ET CONDITIONS
POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ
MENTIONS LÉGALES***

Article 1: Introduction

Agnès Lachaux en tant que thérapeute offre des prestations de coaching qui s'adressent aux clients particuliers et aux entreprises et dont le siège est domicilié au 39, avenue Misery à 69160 TASSIN LA DEMI LUNE. Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de coaching proposées par et sont systématiquement remises au bénéficiaire. Ainsi, le bénéficiaire s'engage à respecter les présentes CGV.

Article 2: Entretien préalable

Toute signature de contrat de prestation s'effectue après un entretien préalable de 30 minutes OFFERT avec le bénéficiaire, sans engagement, qui permet aux deux parties de décider d'un travail ensemble.

Article 3 : Documents contractuels

A l'issue de l'entretien préalable - cf article 2- et sous réserve que les deux parties veuillent travailler ensemble, Agnès Lachaux adressera un devis faisant acte de contrat. Pour être valide, ce dernier devra être dûment complété avec les informations relatives au bénéficiaire. Le contrat signé est à faire parvenir à Agnès Lachaux au moins 1 semaine avant le début du coaching par mail ou à l'adresse indiquée précédemment. Toute prestation de coaching entamée vaut acceptation des présentes CGV.

Article 4: Délai de rétractation

Dans les 7 jours suivants la signature du contrat, le bénéficiaire peut mettre un terme au contrat, unilatéralement, par courrier ou mail. Agnès Lachaux reversera au bénéficiaire la somme forfaitaire dont seront déduits les frais administratifs d'un montant de 57 euros. Au-delà de ce délai de ces 7 jours, l'intégralité de la somme sera due.

Article 5: Tarifs

Le tarif indiqué s'adresse aux particuliers et est ferme et non soumis à la TVA - cf art.293B du GI.

Il s'entend sur la base d'une prestation effectuée à distance, par téléphone ou via GoogleMeet et inclut l'accès illimité à des outils en format PDF.

Article 6: Règlement

Le règlement s'effectue par virement - possibilité de règlements en 3 fois sans frais.

Chaque règlement donnera lieu à une facture transmise par e-mail sous format PDF, dans un délai de 48h après encaissement.

Aucune séance ne sera effectuée sans règlement préalable.

Toute séance non décommandée 48h à l'avance est due.

Article 7 : Modalités pratiques

Les séances ont lieu du lundi au samedi de 8h à 19h, par téléphone ou via GoogleMeet et sont planifiées conjointement par le bénéficiaire et Agnès Lachaux.

Article 8 : Code de déontologie

Les données relatives au bénéficiaire ainsi que le contenu des séances sont strictement confidentielles.

Agnès Lachaux apporte écoute bienveillante et soutien au bénéficiaire. Le bénéficiaire s'engage à implanter les outils proposés afin d'atteindre ses objectifs.

Article 9: Propriété intellectuelle

Tous les documents mis à disposition au cours de l'accompagnement constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Toute reproduction, représentation, utilisation, diffusion, publication, modification totale ou partielle est interdite. En conséquence, le bénéficiaire s'engage à ne pas transmettre, diffuser et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents.